



Communauté de Communes
du Haut Allier

**COMPTE-RENDU DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 22 octobre 2020**

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU
22 OCTOBRE 2020 à 18 H 00**

RELEVÉ DES DÉBATS ET DES DÉCISIONS

Présents : Anne-Marie PIJEAU, Julian SUAOU, Claude SOLIGNAC, Mireille GARDES SAINT PAUL, Guy ODOUL, , Marc OZIOL, Liliane PERISSAGUET, Francis CHABALIER, Johanne TRIOULIER, Jean-François COLLANGE, Henri PROUHEZE, Rose-Marie MARTIN, Thierry CHAZE, Virginie FOURNIER, Patrice CLAVEL, Jean-Marie BOSCUS, Alain GAILLARD, Pierre MALET, Aline RANC, Jean-Louis SOULIER, Jean-Claude MAYRAND.

Pouvoirs : Sébastien BROUSSARD à Claude SOLIGNAC, Patrick FERRERES à Patrice CLAVEL, Marie-Josée BEAUD à Liliane PERISSAGUET, Pome CASTANIER à Marc OZIOL, Olivier ALLE à Francis CHABALIER, Jean-Louis BRUN à Alain GAILLARD, Guy MAYRAND à Virginie FOURNIER.

Secrétaire de séance : Alain GAILLARD

Compte-rendu du 24 septembre 2020 :

Aucune observation n'étant formulée, le compte-rendu de la réunion du Conseil Communautaire du 24 septembre 2020 est approuvé à l'unanimité.

Ordre du jour :

1) Election du Président de la CCHA :

Vu la décision du 13 octobre 2020 du Tribunal Administratif de Nîmes annulant la délibération n°2020-018 du 16 juillet 2020 portant installation du Conseil Communautaire du Haut Allier ;

Vu la délibération n°2020-023 du 20 août 2020 rectifiant et actant la nouvelle composition du Conseil Communautaire du Haut-Allier.

Monsieur le Président invite le Conseil Communautaire à procéder aux formalités nécessaires pour pallier les effets de l'annulation de la délibération du 16 juillet 2020 qui deviendra effective le 14 novembre 2020 à l'issue de l'expiration du délai d'appel du jugement du Tribunal Administratif de Nîmes.

Monsieur le Président propose donc de procéder à l'élection du Président de la Communauté de Communes du Haut Allier.

Messieurs Julian SUAOU et Jean-François COLLANGE sont désignés comme scrutateurs pour les opérations de vote.

Se porte candidat à la fonction de Président :
- Francis CHABALIER

Résultat du vote à l'issue du 1^{er} tour de scrutin (majorité absolue nécessaire – 15 voix) :

- Francis CHABALIER	26 voix
- Bulletin blanc et nul	2

Monsieur Francis CHABALIER est élu Président de la Communauté de Communes du Haut Allier.

2) Indemnité de fonction du Président de la CCHA" :

Vu la décision du 13 octobre 2020 du Tribunal Administratif de Nîmes annulant la délibération n°2020-018 du 16 juillet 2020 portant installation du Conseil Communautaire du Haut Allier ;

Monsieur le Président invite le Conseil Communautaire à procéder aux formalités nécessaires pour pallier les effets de l'annulation de la délibération du 16 juillet 2020 qui deviendra effective le 14 novembre 2020 soit à l'issue de l'expiration du délai d'appel.

Il propose donc au Conseil Communautaire de fixer l'indemnité de fonction du Président.

Après avoir délibéré, le Conseil Communautaire, **à l'unanimité** :

DECIDE de fixer l'indemnité de fonction du Président à :

30 % de l'indice 1027 (Plafond = 41, 25 % de l'indice terminal fonction publique 1027)

3) **Vice-Présidents de la CCHA : fixation du nombre, élections, délégations et indemnités de fonction**

Vu la décision du 13 octobre 2020 du Tribunal Administratif de Nîmes annulant la délibération n°2020-018 du 16 juillet 2020 portant installation du Conseil Communautaire du Haut Allier ;

Vu la délibération n°2020-023 du 20 août 2020 rectifiant et actant la nouvelle composition du Conseil Communautaire du Haut-Allier.

Monsieur le Président invite le Conseil Communautaire à procéder aux formalités nécessaires pour pallier les effets de l'annulation de la délibération du 16 juillet 2020 qui deviendra effective le 14 novembre 2020 soit à l'issue de l'expiration du délai d'appel.

Monsieur le Président propose :

- de fixer le nombre de vice-Présidents
- de procéder à leur élection
- d'attribuer les délégations
- de fixer les indemnités de fonction

Après avoir délibéré, le Conseil Communautaire, **à l'unanimité** :

DECIDE de fixer le nombre de vice-Présidents à **5 (CINQ)**

ELECTION DU 1^{ER} VICE-PRESIDENT, DELEGATIONS, INDEMNITE DE FONCTION :

Candidat : - Jean-Louis BRUN

Résultat du vote à l'issue du 1^{er} tour de scrutin (majorité absolue nécessaire = 15 voix) :

Votants : 28
Bulletins blancs ou nul : 2
Exprimés : 26

Résultats :
- Jean-Louis BRUN 26 voix

Jean-Louis BRUN est élu 1^{er} vice-président de la CCHA.

Après avoir délibéré, le Conseil Communautaire, **à l'unanimité** :

DECIDE des délégations et indemnité de fonction suivantes pour le 1^{er} vice-président :

VICE-PRESIDENT	MEMBRE ELU	DELEGATION	MONTANT INDEMNITE DE FONCTION VOTE (Plafond = 16, 50 % de l'indice terminal fonction publique 1027)
1 ^{er} Vice-Président	Jean-Louis BRUN	<i>Action sociale, petite enfance et loisirs. Remplacement du Président.</i>	10 % de l'indice 1027

ELECTION DU 2^{EME} VICE-PRESIDENT, DELEGATIONS, INDEMNITE DE FONCTION :

Candidate : - Aline RANC

Résultat du vote à l'issue du 1^{er} tour de scrutin (majorité absolue nécessaire = 15 voix) :

Votants : 28
Bulletins blancs ou nul : 0
Exprimés : 28

Résultats :
- Aline RANC 28 voix

Aline RANC est élue 2^{ème} vice-présidente de la CCHA.

Après avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

DECIDE des délégations et indemnité de fonction suivantes pour la 2^{EME} vice-présidente :

VICE-PRESIDENT	MEMBRE ELU	DELEGATION	MONTANT INDEMNITE DE FONCTION VOTE <i>(Plafond = 16, 50 % de l'indice terminal fonction publique 1027)</i>
2 ^{ème} Vice-Présidente	Aline RANC	<i>Finances (Budget principal et Budget annexes).</i>	7 % de l'indice 1027

ELECTION DU 3^{EME} VICE-PRESIDENT, DELEGATIONS, INDEMNITE DE FONCTION :

Candidat : _____ - Jean-Louis SOULIER

Résultat du vote à l'issue du 1^{er} tour de scrutin (majorité absolue nécessaire = 15 voix) :

Votants : 28
Bulletins blancs ou nul : 0
Exprimés : 28

Résultats :
- Jean-Louis SOULIER 28 voix

Jean-Louis SOULIER est élu(e) 3^{ème} vice-président de la CCHA.

Après avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

DECIDE des délégations et indemnité de fonction suivantes pour le 3^{ème} vice-président :

VICE-PRESIDENT	MEMBRE ELU	DELEGATION	MONTANT INDEMNITE DE FONCTION VOTE <i>(Plafond = 16, 50 % de l'indice terminal fonction publique 1027)</i>
3 ^{ème} Vice-Président	Jean-Louis SOULIER	<i>Environnement, eau et assainissement, GEMAPI</i>	7 % de l'indice 1027

ELECTION DU 4^{EME} VICE-PRESIDENT, DELEGATIONS, INDEMNITE DE FONCTION :

Candidat : _____ - Jean-François COLLANGE

Résultat du vote à l'issue du 1^{er} tour de scrutin (majorité absolue nécessaire = 15 voix) :

Votants : 28
Bulletins blancs ou nul : 2
Exprimés : 26

Résultats :
- Jean-François COLLANGE 26 voix

Jean-François COLLANGE est élu(e) 4^{ème} vice-président de la CCHA.

Après avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

DECIDE des délégations et indemnité de fonction suivantes pour le 4^{ème} vice-président :

VICE-PRESIDENT	MEMBRE ELU	DELEGATION	MONTANT INDEMNITE DE FONCTION VOTE <i>(Plafond = 16, 50 % de l'indice terminal fonction publique 1027)</i>
4 ^{ème} Vice-Président	Jean-François COLLANGE	<i>Tourisme et actions culturelles</i>	7 % de l'indice 1027

ELECTION DU 5^{EME} VICE-PRESIDENT, DELEGATIONS, INDEMNITE DE FONCTION :

Candidat : _____ - Alain GAILLARD

Résultat du vote à l'issue du 1^{er} tour de scrutin (majorité absolue nécessaire = 15 voix) :

Votants : 28
Bulletins blancs ou nul : 0
Exprimés : 28

Résultats :
- Alain GAILLARD 28 voix

Alain GAILLARD est élu(e) 5^{ème} vice-président de la CCHA.

Après avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

DECIDE des délégations et indemnité de fonction suivantes pour le 5^{ème} vice-président :

VICE-PRESIDENT	MEMBRE ELU	DELEGATION	MONTANT INDEMNITE DE FONCTION VOTE <i>(Plafond = 16, 50 % de l'indice terminal fonction publique 1027)</i>
5 ^{ème} Vice-Président	Alain GAILLARD	<i>Travaux, Centre Technique Communautaire</i>	7 % de l'indice 1027

4) Composition de la Commission Appel d'Offres (CAO) :

Vu la décision du 13 octobre 2020 du Tribunal Administratif de Nîmes annulant la délibération n°2020-018 du 16 juillet 2020 portant installation du Conseil Communautaire du Haut Allier ;

Considérant qu'il convient de procéder à une nouvelle désignation des membres titulaires et suppléants de la Commission d'Appel d'Offres et ce pour la durée du mandat ;

Considérant, qu'outre le Président de la Communauté de Communes, cette commission est composée de 3 membres titulaires et 3 membres suppléants ;

Après en avoir délibéré, le conseil Communautaire :

CONSTATE, qu'après appel à candidatures, une seule liste est présentée pour la constitution de la commission appel d'offres.

DESIGNE, dans le cadre d'un vote à bulletin secret, les élus suivants en qualité de membres titulaires et suppléants de la Commission d'Appel d'Offres :

DESIGNATION	Membres titulaires	Membres suppléants
COMMISSION D'APPEL D'OFFRES <i>NOTA : La Commission est présidée par le Président de la C.C.H.A., membre de droit</i>	<u>3 membres :</u> - Aline RANC (28 voix) - Guy ODOUL (28 voix) - Jean-Louis BRUN (28 voix)	<u>3 membres :</u> - Thierry CHAZE (28 voix) - Guy MAYRAND (28 voix) - Alain GAILLARD (28 voix)

5) Désignation des représentants de la CCHA au sein de divers organismes externes :

Vu la décision du 13 octobre 2020 du Tribunal Administratif de Nîmes annulant la délibération n°2020-018 du 16 juillet 2020 portant installation du Conseil Communautaire du Haut Allier ;

Vu la délibération n°2020-023 du 20 août 2020 rectifiant et actant la nouvelle composition du Conseil Communautaire du Haut-Allier.

Monsieur le Président invite le Conseil Communautaire à procéder aux formalités nécessaires pour pallier les effets de l'annulation de la délibération du 16 juillet 2020 qui deviendra effective le 14 novembre 2020 soit à l'issue de l'expiration du délai d'appel.

Après avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

DESIGNE, dans le cadre d'un vote à bulletin secret, les membres suivants pour représenter la CCHA au sein des organismes externes ci-après :

DESIGNATION	Membres titulaires	Membres suppléants
ORGANISMES EXTERNES		
SYNDICAT MIXTE INTERDEPARTEMENTAL "LES MONTS DE LA MARGERIDE".	<u>3 Membres :</u> - Francis CHABALIER - Guy ODOUL - Jean-François COLLANGE	
SYNDICAT MIXTE POUR L'AMENAGEMENT ET LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE AUTOUR DE LA R.N. 88 (SMADE)	<u>4 Membres :</u> - Francis CHABALIER - Marc OZIOL - Alain GAILLARD - Pierre MALLET	<u>4 Membres :</u> - Pome CASTANIER - Henri PROUHEZE - Jean-Louis BRUN - Aline RANC

DESIGNATION	Membres titulaires	Membres suppléants
ORGANISMES EXTERNES		
DELEGUE AU CNAS (Centre National d'Action Sociale du personnel des Collectivités Territoriales)	<u>1 représentant des Elus :</u> - Jean-Louis BRUN	<u>1 représentant du personnel</u> - MARQUES Marie-Lyne
CONSEIL DE SURVEILLANCE DE L'HOPITAL DE LANGOGNE	<u>1 représentant :</u> - Patrice CLAVEL <i>(hors Commune de Langogne dont le Maire préside le Conseil de Surveillance)</i>	
SYNDICAT MIXTE POUR LA GESTION DE L'ECOLE DEPARTEMENTALE DE MUSIQUE DE LOZERE	<u>3 Membres :</u> - Olivier ALLE - Rose-Marie MARTIN - Julian SUAU	<u>3 Membres :</u> - Jean-Louis BRUN - Jean-François COLLANGE - Anne-Marie PIJEAU
ASSOCIATION "LOZERE DEVELOPPEMENT"	<u>1 Membre :</u> - Francis CHABALIER	<u>1 Membre :</u> - Pome CASTANIER
COMITE DEPARTEMENTAL DU TOURISME DE LA LOZERE	<u>1 Membre :</u> - Francis CHABALIER	<u>1 Membre :</u> - Aline RANC
COMMISSION DEPARTEMENTALE D'EQUIPEMENT COMMERCIAL (C.D.E.C.)	<u>1 représentant :</u> - Jean-Louis BRUN <i>(hors Commune de Langogne déjà représentée par ailleurs)</i>	<u>1 représentant :</u> - Claude SOLIGNAC
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLEGE MARTHE DUPEYRON	<u>1 représentant (consultatif) :</u> - Claude SOLIGNAC	
COMMISSION LOCALE DE L'EAU (SAGE DU HAUT ALLIER)	<u>1 Membre :</u> - Mireille GARDES SAINT PAUL	<u>1 Membre :</u> - Jean-Louis SOULIER
ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DU LANGUEDOC ROUSSILLON	<u>1 représentant :</u> - Francis CHABALIER	
COMMISSION CONSULTATIVE "ENERGIE" AU SEIN DU SDEE DE LA LOZERE	<u>1 représentant :</u> - Alain GAILLARD	
ASSOCIATION DES ELUS POUR LA DEFENSE DU CEVENOL ET DE LA LIGNE PARIS-NIMES	<u>1 représentant :</u> - Marc OZIOL	<u>1 représentant :</u> - Pierre MALLET

DESIGNATION	Membres titulaires	Membres suppléants
ORGANISMES EXTERNES		
ASSOCIATION "TERRE DE VIE EN LOZERE"	<u>3 Membres :</u> - Marc OZIOL - Alain GAILLARD - Francis CHABALIER	<u>3 Membres :</u> - Patrice CLAVEL - Jean-Louis BRUN - Patrick FERRERES
SOCIETE COOPERATIVE D'INTERET COLLECTIF "LAC48.COOP"	<u>1 Membre :</u> - Alain GAILLARD	<u>1 Membre :</u> - Patrick FERRERES
AGENCE "LOZERE INGENIERIE"	<u>1 Membre :</u> - Francis CHABALIER	<u>1 Membre :</u> - Aline RANC

6) **Désignation des membres appelés à siéger au sein de diverses instances internes de la CCHA :**

Vu la décision du 13 octobre 2020 du Tribunal Administratif de Nîmes annulant la délibération n°2020-018 du 16 juillet 2020 portant installation du Conseil Communautaire du Haut Allier ;

Vu la délibération n°2020-023 du 20 août 2020 rectifiant et actant la nouvelle composition du Conseil Communautaire du Haut-Allier.

Monsieur le Président invite le Conseil Communautaire à procéder aux formalités nécessaires pour pallier les effets de l'annulation de la délibération du 16 juillet 2020 qui deviendra effective le 14 novembre 2020 soit à l'issue de l'expiration du délai d'appel.

Après avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

DESIGNE, dans le cadre d'un vote à bulletin secret, les membres suivants pour siéger au sein des instances internes de la CCHA ci-après :

DESIGNATION	Membres titulaires	Membres suppléants
ORGANES INTERNES		
COMMISSION D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES A LA C.C.H.A. <u>NOTA</u> : La Commission est présidée par le Président de la CCHA. Les Maires sont également invités.	<u>10 membres (1 représentant par commune membre) :</u> - Julian SUAU - Claude SOLIGNAC - Guy ODOUL - Patrick FERRERES - Liliane PERISSAGUET - Jean-Marie BOSCUS - Jean-Louis BRUN - Pierre MALLET - Jean-Louis SOULIER - Guy MAYRAND	

DESIGNATION	Membres titulaires	Membres suppléants
ORGANES INTERNES		
<p>CONFERENCE DES MAIRES</p> <p><i>NOTA :</i> A l'initiative du Président, cette conférence est consultée régulièrement pour toutes questions (Suivi du PLUi, ...)</p>	<p><u>10 Maires :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Anne-Marie PIJEAU - Claude SOLIGNAC - Guy ODOUL - Patrick FERRERES - Marc OZIOL - Patrice CLAVEL - Jean-Louis BRUN - Pierre MALLET - Jean-Louis SOULIER - Guy MAYRAND 	
<p>GROUPE DE TRAVAIL "REQUALIFICATION DE SITE DE L'ANCIEN LYCEE A LANGOGNE"</p> <p><i>NOTA :</i> Ce groupe de travail est présidé par le Président de la CCHA.</p>	<p><u>5 membres :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Jean-Louis BRUN - Alain GAILLARD - Guy ODOUL - Pome CASTANIER - Olivier ALLE <p>+ personnes qualifiées en fonction des sujets abordés.</p>	<p><u>5 membres :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Aline RANC - Julian SUAOU - Jean-Marie BOSCUS - Thierry CHAZE - Henri PROUHEZE

7) **Indemnité de « confection de budgets » au profit d'un agent de la trésorerie de Langogne :**

Lors d'une récente réunion avec les élus et les agents de collectivités territoriales, Monsieur Michel MEYRUEIX, nouveau trésorier de Langogne, a présenté la méthode de travail qu'il comptait mettre en œuvre dans le cadre du partenariat Trésorerie - Collectivités ;

Compte tenu de la volonté exprimée d'appui aux collectivités, Monsieur le Président invite le Conseil Communautaire à délibérer sur la proposition d'attribution de l'indemnité "de confection de budgets" au profit d'un agent désigné par le Trésorier de Langogne.

Après avoir délibéré, le Conseil Communautaire, **à l'unanimité :**

DECIDE de mettre en place une indemnité "de confection de budgets" au profit d'un agent désigné par le Trésorier de Langogne à hauteur de **45 € brut annuel**.

DONNE MANDAT à Monsieur le Président pour effectuer les démarches nécessaires à la mise en œuvre des présentes décisions.

8) **Questions diverses :**

- **Crise sanitaire COVID 19 :**

Un point est fait sur les nouvelles mesures sanitaires en cours de mise en place pour faire face à la "deuxième vague" de l'épidémie COVID 19 et notamment les nouvelles mesures envisagées en plus du couvre-feu en vigueur (fermeture des restaurants et des bars, difficulté d'organiser des réunions, ...).

Monsieur Francis CHABALIER indique que des démarches sont en cours pour équiper la salle du Conseil Communautaire en matière de caméras et de sonorisations pour faciliter les réunions sous la forme de visio-conférences.

- **Réunion de la Conférence des Maires :**

Monsieur Francis CHABALIER indique que la Conférence des Maires va être prochainement convoquée pour évoquer un certain nombre de dossiers importants et, pour certains urgents comme la question de la démographie médicale, la question du Plan Local d'Urbanisme intercommunal et la question de la Mobilité.

- **Prochaine réunion du Conseil Communautaire :**

Monsieur Francis CHABALIER indique que la prochaine réunion du Conseil Communautaire est envisagée pour le jeudi 26 novembre 2020. Il convient en effet qu'une délibération soit prise avant le 30 novembre 2020 en matière d'évolution de la Taxe d'Aménagement (T.A.) à effet du 1^{er} janvier 2021 pour répondre notamment à la demande formulée par la Commune de Naussac-Fontanes de créer un nouveau secteur sur une partie de son territoire. A cet égard, toutes les Communes ont été invitées à transmettre les éventuelles modifications qu'elles souhaitent apporter en matière de taux de T.A.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 H 20.